

Brève d'ICDD, mars 2023



Des Innovations citoyennes qui avancent

Février – mars 2023

Les « Carnets de Campagne » de Philippe Bertrand (voir notre « Brève ICDD » de « Automne 2022 ») ont été repris, l'an dernier, de main de maître, par Dorothée Barba. Parcourant la France des Régions au fil de la caravane du « jeu des 1000 euros », elle nous révèle jour après jour de belles initiatives locales, et parfois des innovations citoyennes remarquables, tout à fait dans le sens qu'on leur donne à ICDD. Voici trois exemples d'innovations identifiées récemment par cette émission.

1. Mobilité douce, notamment en milieu rural

Innovateur : Grégory Barrier, ingénieur, chef d'entreprise (conseil en énergies citoyennes) près d'Orléans, et passionné d'écologie. Il a réussi en deux ans à réunir 120 adhérents à son association qui portent le projet collectivement. Véhicule électrique ; il sera doté prochainement d'une toiture solaire.

<https://vhelio.org/>,



Sur la photo : un usager du Vhélío qui vient de parcourir un périple de 500 km en famille avec son Vhélío...

L'engin a une forme curieuse : l'essentiel de la mécanique et la puissance sont logés dans une poutre centrale sur laquelle sont positionnés plusieurs sièges pour y placer au moins deux personnes. L'engin est doté d'une puissance suffisante pour transporter passagers et bagages. En développement : une toiture photovoltaïque pour augmenter l'autonomie énergétique du véhicule.

Le Vhélío peut être acquis selon deux formules : achat simple, ou en Kit « à monter soi-même ». Coût environ 4 000 euros.

Le Vhélío décroche le 1er prix EXTRÊME DÉFI ADEME 2022

« **Le 6 décembre**, à la cité du design de Saint Étienne s’est tenue la première rencontre nationale des véhicules intermédiaires. 43 projets étaient présentés. Le projet Vhélío a décroché le 1er prix. C’est une formidable récompense. C’est d’abord un coup de projecteur énorme sur notre projet malgré le caractère très original de sa démarche. On ne peut que se féliciter de la reconnaissance de la qualité du projet et de la démarche portée par l’association. De plus, l’association reçoit 30 000 € qui renforce encore nos moyens financiers ».

Cette innovation a fait l’objet d’une émission « carnets de campagne » sur France Inter en Mars 2023

2. L’anti gaspi alimentaire

Sauver 50 tonnes de pain la première année et 4 tonnes/semaine d’ici 2 ans



L’innovateur : Emeric Bossis : il a décidé de s’attaquer résolument au gaspillage du pain chez les boulangers qui jettent les invendus en fin de journée. <https://www.rebonjura.fr/>

Lors du premier confinement, Emeric travaillait dans un centre de rééducation. Il a été envoyé dans un EHPAD afin de servir des repas et pour 25 repas servis, 5 kg de nourriture ont été jetés le midi et le soir : il réalise de gaspi alimentaire et décide d’agir !

Un soir, il fait la fermeture d’une boulangerie et voit tous les pains invendus, il apprend que ces derniers vont être jetés... Après une longue insomnie, le nom Re-Bon lui vient tout de suite, Emeric crée alors sa start-up.

Re-Bon, c’est une solution “anti-gaspillage alimentaire”, qui consiste à collecter les invendus de pains dans les boulangeries artisanales de la région et les transformer en :

- **Biscottes, tartines apéritives, et croûtons,**
- **Chapelure et farine**
- **Pains, crackers et bières.**



Les produits transformés sont redistribués à leurs maisons initiales, les boulangeries partenaires, dans quelques magasins de la région et progressivement dans beaucoup plus d'épicerie locales et à termes dans quelques grandes et moyennes surfaces du secteur.

“Une trentaine de boulangeries partenaires sont partantes pour laisser leurs invendus chaque semaine, ce qui fait que **l'on sécurise entre 900 kg et une tonne de pains à sauver par semaine.**”

3. Economie circulaire

Une réponse pertinente au problème des capsules des dosettes de café

Inventeurs : Jean de Boisredon et Thibaut Louvet : « *Le premier confinement commence... Avec Thibaut nous prenons en main, nos imprimantes 3D et commençons à concevoir un système pour faciliter le remplissage des capsules réutilisables. Pendant plusieurs mois nous avons développé de nombreux prototypes (120 au total) pour finalement retenir LA solution permettant de recharger vos capsules réutilisables parfaitement : **Le coffret CAPS ME.*** » <https://www.capsme.fr/>

Tout le monde connaît le problème de la « capsule » de café tant vantée par Georges Clooney ! Le problème est que ladite capsule se recycle très difficilement. Pour Nestlé, c'est de l'aluminium, un métal qui se recycle sans problème. Mais malgré tous les efforts développés par la marque, seuls 20% des capsules sont réellement recyclées, ce qui engendre un énorme gaspillage et une grande pollution quand on enfouit les capsules dans la terre. D'où l'idée de travailler sur une capsule réellement réutilisable et non jetable. Après de multiples recherches, a été mis au point un « système » de capsule (en acier inox), avec modalités de remplissage et fermeture simple, efficace et économique : avec 200g de café, on peut remplir...dosettes.

La solution n'a pas été facile à trouver ; mise au point de divers prototypes, sélection des solutions les plus simples, etc... mais le résultat est là, et le système se répand dans tout le pays à vive allure.

Une solution simple, efficace, 100% écologique et économique



RÉUTILISABLES À L'INFINI

(C'EST PLUS QUE BEAUCOUP)

- ✓ Capsules réutilisables à l'infini
- ✓ Compatible avec toutes les machines
- ✓ En inox
- ✓ Adoptées par plus de 10 000 clients



SIMPLE COMME BONJOUR !

MOINS DE 10 SECONDES POUR CHARGER FACILEMENT UNE CAPSULE



Pour bien comprendre la simplicité d'usage de ce nouveau procédé, qui permet de déguster toutes sortes de cafés différents comme le souhaitent les amateurs sans rien polluer, le mieux est de visionner la vidéos proposée par les innovateurs :

<https://www.facebook.com/reel/2329880323818158/>,

A noter que l'opercule adhésif qui bouche la dosette est en plastique produit à partir d'amidon de maïs, donc lui-même biodégradable sans problème.

Les innovateurs ont reçu en 2022 la médaille d'or du concours Lépine.



200 points de vente en France à ce jour...

Reste à développer la diffusion de l'innovation à l'international !

ICDD, le 18 mars 2023